



Au fil de la Rance

La feuille de Rance-Environnement

Mars 2007

*Agir pour que les impacts de nos activités et de notre développement
sur l'environnement de la Rance
soient pris en compte, gérés et maîtrisés.*

.....

De Dinan à Saint-Malo Quel(s) Paysage(s) veut-on pour la Rance ?

C'est le thème d'une réflexion collective que nous avons engagée en partenariat avec la FAUR en octobre dernier, pour apporter notre contribution à la relance d'un programme de reconquête et de maîtrise de l'évolution de la Rance.

Nous savons tous que si rien n'est fait, l'avenir de la Rance, c'est la poldérisation. Alors, si ce n'est pas ce que nous voulons, notre responsabilité est de le faire savoir. C'est l'objet de cette réflexion : faire savoir aux gestionnaires du territoire ce que nous attendons d'un programme de reconquête de la Rance. Quel paysage souhaitons-nous, pour le plan d'eau, pour les rives, pour le littoral, pour l'arrière-pays, les crêtes, les villages, l'urbanisme, ... Quels sont les usages, les activités, les patrimoines, ... que nous voulons retrouver, préserver, maintenir, développer ?

Depuis octobre dernier, 10 groupes de 10 à 14 personnes se sont réunis pour exprimer leurs souhaits sur cette question, et deux derniers groupes sont planifiés dans les prochaines semaines.

A partir des idées et des priorités émises dans chacun de ces groupes, Mr Henry Thébault animateur bénévole de la réflexion et garant de la démarche va élaborer le schéma global du Paysage de la Rance souhaité par les participants. Nous prévoyons de vous présenter ce schéma global fin mai, préalablement à sa publication et sa diffusion auprès des gestionnaires du territoire.

En pratique:

- Si vous voulez participer à l'élaboration de ce schéma global, il est encore possible de vous inscrire dans les derniers groupes.
- Vous recevrez prochainement une invitation pour la présentation du schéma global.

RANCE - ENVIRONNEMENT
Association loi 1901

Siège social : Mairie
22690 Pleudihen sur Rance

Présidente : Germaine Guillou
6 rue des Terre-Neuvas Mordreuc
22 690 Pleudihen sur Rance
germaineguillou@wanadoo.fr

Trésorière : Marie Briand
La ville Abel
22 690 Pleudihen sur Rance

Ecluse du Châtelier
Pêche professionnelle à la civelle

Les conditions dans lesquelles s'effectue actuellement la pêche professionnelle à la civelle en aval de l'écluse du Châtelier, provoquent un véritable pillage de la ressource.

L'écluse est fermée pour travaux, les eaux en amont sont très basses. Les civelles sont bloquées devant l'écluse sans pouvoir atteindre la passe qui leur a été aménagée.

En réaction à cette situation, nous avons décidé lors du conseil d'administration du 6 février d'adresser à la Direction des Affaires Maritimes, à ICIRMON, à C.O.E.U.R et à la presse locale un dossier proposant : soit d'arrêter la pêche, soit d'obtenir des pêcheurs professionnels de remettre en amont de l'écluse un pourcentage de leur pêche (15% par ex.).

Dernière minute:

- Les 2 pêcheurs professionnels autorisés à pêcher en aval de l'écluse du Châtelier, ont remis 1 kg 950 de civelles en amont, en présence de 2 personnes de C.O.E.U.R
 - Mr René Régnauld, maire de St-Samson, Président du SAGE, très sensible au pillage d'une ressource sans défense, nous propose d'intervenir pour réglementer la pêche aux abords de l'écluse.
-

Pleudihen

Inventaire des zones humides

La commune de Pleudihen a confié à C.O.E.U.R l'inventaire des zones humides de son territoire. Deux membres de notre association participent à ce groupe de travail.

Pourquoi inventorier et protéger les zones humides ? (source CEMAGREF)

Les zones humides ont une fonction hydraulique, biologique et climatique.

- fonction hydraulique : Elles agissent comme une éponge et comme un filtre épurateur. Elles retardent et purifient le transfert des eaux de pluie dans les rivières.
- fonction biologique : Elles constituent un réservoir de biodiversité végétale et animale : oiseaux, poissons, ...
- fonction climatique : Elles participent à la régulation des microclimats. Localement, elles influencent les précipitations et la température. Elles tamponnent les effets des sécheresses.

Comment participer ?

Indiquez-nous les zones humides dont vous avez connaissance sur le territoire de Pleudihen.

Quelques-unes de nos activités de ce trimestre

- 10/01 bureau FAUR à Pleurtuit
 - 29/01 et 01/02 Paysages de la Rance : groupe de réflexion n°6 à Plouër
 - 07/02 bureau FAUR à Pleurtuit
 - 08/02 et 14/02 Paysages de la Rance : groupe de réflexion n°7 à Pleudihen
 - 16/02 rencontre du bureau de l'association : Hameçon et Amicale de la Rance à Dinan
 - 22/02 rencontre avec la FAUR de Mr J. F. Richeux, Président de l'ADVR à St-Père
 - 01/03 et 07/03 Paysages de la Rance : groupe de réflexion n°8 à Pleudihen
 - 10/03 AG Cohérence / Débat sur la politique agricole commune à Jugon les Lacs
 - 12/03 Groupe de travail zones humides de Pleudihen
 - 13/03 Eau et Rivières de Bretagne / réunion des adhérents de la vallée de la Rance à Pleurtuit
 - 16/03 C.O.E.U.R / groupe de travail : pose de casiers pour la ponte des seiches à Langrolay
 - 19/03 et 23/03 Paysages de la Rance : groupe de réflexion n°9 à St-Servan
 - 20/03 Les travaux de la baie du Mont Saint Michel / conférence de Mr de Beaulaincourt Directeur Général des services du Syndicat mixte de la baie, à Rennes
 - 26/03 C.O.E.U.R / groupe de travail : niveau haut en Rance à Dinard
 - 29/03 et 3/04 Paysages de la Rance : groupe de réflexion n°10 à Plouër
-

Je souhaite adhérer à Rance-Environnement

Je renouvelle mon adhésion pour 2007

Cotisation individuelle : 10 €

Cotisation familiale : 15 €

Nom: Adresse :

Prénom:

Bulletin à retourner à Marie Briand trésorière de l'association (adresse au recto)